

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Non, Monsieur le Président, nous n'envisageons pas de projet de loi pour l'instant. Cependant, nous sommes en train d'organiser la tenue à Ottawa, le 3, le 4 et le 5 décembre, d'audiences publiques où sera étudié le rapport entre les gaz d'échappement des véhicules automobiles et leur incidence sur les pluies acides. A la suite de ces audiences publiques, nous espérons décider de l'opportunité d'apporter des modifications en conséquence à la Loi sur la sécurité des véhicules automobiles.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LES EMPLOIS PERDUS DANS LES DOMAINES DE LA RECHERCHE ET DE LA CONSTRUCTION

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor.

A la suite des réponses, je devrais dire de l'absence de réponses qu'il a donnée à mon collègue de Laval-des-Rapides concernant la question bien précise, à savoir quel est le nombre d'emplois perdus dans les circonscriptions de Trois-Rivières et de Lotbinière en ce qui concerne l'absence ou l'abolition des projets, des emplois perdus non seulement au niveau de la recherche, mais également de la construction, est-ce que le ministre peut dire à la Chambre pourquoi il ne donne pas la réponse s'il a les chiffres? Deuxièmement, est-ce que les députés concernés, les députés de Trois-Rivières et de Lotbinière, ont été consultés, et finalement, ont-ils donné leur accord?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, j'aimerais répondre à mon collègue que les députés concernés ont été consultés sur cette question.

En ce qui a trait à la perte d'emplois, je pense que le redéploiement des fonds qui ont toujours été mis de côté pour la région en question va créer beaucoup plus d'emplois permanents dans la région que l'utilisation de ces fonds-là pouvait probablement espérer créer de la façon dont ils étaient dépensés dans le passé.

ON DEMANDE COMBIEN D'EMPLOIS ONT ÉTÉ PERDUS À VICTORIAVILLE ET À TROIS-RIVIÈRES

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, ce que je demande au président du Conseil du Trésor est bien simple. Il a été président d'une banque, je lui demande d'être simple dans les chiffres. Est-ce qu'il peut dire si des calculs avaient été faits au sujet de ces deux projets qui avaient pour but de créer de l'emploi à Victoriaville et dans Trois-Rivières; autant dans le domaine de la construction et des emplois créés, combien y a-t-il eu d'emplois perdus? La réponse est pourtant simple.

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, étant donné que ces fonds-là vont être réattribués au Fonds Laprade, on ne peut pas dire qu'il va y

avoir des fonds perdus ou des emplois perdus, tout au contraire, il va y avoir des emplois additionnels créés.

* * *

• (1450)

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AMÉRIQUE CENTRALE—LE PROJET DE TRAITÉ DE PAIX PROPOSÉ

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter pour votre nomination à ce poste clé de la Chambre.

Ma question s'adresse au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En septembre, les pays membres du groupe de Contadora, le Mexique et la Colombie en tête, ont proposé un projet de traité destiné à apporter la paix à l'Amérique centrale, et notamment à mettre fin à l'invasion du Nicaragua appuyée par les États-Unis. Étant donné que le Nicaragua est disposé à ratifier ce traité, que la France et d'autres pays ont offert de signer le protocole d'appui et que le Département d'État américain se vante d'avoir empêché la ratification de ce traité, le ministre pourrait-il maintenant déclarer publiquement que le Canada signera également le protocole d'appui au traité de Contadora et exhortera les États-Unis à faire de même?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous continuons d'avoir de très sérieuses réserves au sujet de l'efficacité des modalités de vérification prévues dans le projet de traité. Nous espérons que des améliorations pourront y être apportées. Nous appuyons à fond les efforts du groupe de Contadora. Le 26 novembre prochain, je rencontre les ambassadeurs des pays membres, ici même, à Ottawa. Je sais que l'ambassadeur du Nicaragua a annoncé aujourd'hui, lors d'une conférence de presse, qu'il voulait rencontrer les représentants de mon gouvernement. C'est avec plaisir que nous le recevrons. Nous tenons à connaître son évaluation de la situation au Nicaragua. Nous continuerons d'user de notre influence afin, non seulement, de favoriser les efforts déployés par le groupe de Contadora, mais également de participer à l'établissement d'une certaine stabilité dans cette région.

LES MODALITÉS DE VÉRIFICATION

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, je suis très heureux d'apprendre que le ministre rencontrera très bientôt ses homologues au sujet de cette question urgente.

Si le ministre a, comme il le dit, certaines réserves au sujet des modalités de vérification prévue dans le traité de Contadora, offrira-t-il les compétences bien connues du Canada en matière de vérification aux ministres du groupe de Contadora, afin de les aider à rédiger un traité qui conviendra au Canada?